

Compte Rendu du Conseil d'Administration de l'Association Culturelle A Cœur Joie de Agglomération Grenobloise

Vendredi 7 octobre 17h30

CDI Ancien Lycée Jean Jaurès. Grenoble

Présents : Dominique Perillard (Président), Brigitte Débats (Trésorière) , Michele Droin, Solveig Albrand (Secrétaire)

Absents et Excusés : Valerie Denorme, Nicole Bellot-Bonhomme, Jacqueline Robert, Monique Pham, Anne-Marie Leurot, Marie-Claire Lauxerrois, Marie-Helene Pierron

Le président ouvre la réunion en regrettant le nombre d'absents. Il est a noté que Nicole et Marie-Claire démissionnent.

Récapitulation des travaux de l'année exceptionnels.

Cette année a été exceptionnelle parce que nous avons déménagé. Si les membres de l'association ont répondu présent quand il le fallait, la plupart du travail a été effectué par le bureau.

Partitions.

Nous avons organisé le tri et stockage des partitions qui a pris plusieurs semaines, et a impliqué plusieurs personnes. Notre collection a été enrichie par plusieurs cartons de partitions venant du domicile de Francine et Jean Bessac.

Le catalogue de partitions est actuellement dans une base de données, et il y a une interface de recherche en test.

Brigitte et Vadim Cathelin (remplaçant d'Anne Laffilhe pour les enfants) ont calculé le volume des partitions et il est évident qu'il faut acheter au moins une armoire de plus pour le stockage.

Le déménagement.

Au préalable il y a eu plusieurs réunions avec des représentants de la Mairie dont une visite des nouveaux lieux.

Le 31 aout nous avons organisé le déménagement du Salle Morillot vers le lycée Jean Jaurès. (Chaises, partitions et meubles).

Une camionnette a été louée, et heureusement beaucoup de personnes sont venues pour nous aider. Le déménagement n'a pris qu'une demi-journée.

Les clés de la Salle Morillot ont été retourné à la Mairie.

Aménagement

Dans le lycée nous occupons l'ancien CDI, qui inclut des locaux pour chaque association du « groupe Morillot ». Nous avons aussi des sanitaires pour le groupe¹, et une pièce pour stocker les affaires en commun – comme les balais et seaux, mais aussi nos chaises, car les autres associations les utilisent avec notre permission.

A partir de novembre 2022 nous allons partager le lycée avec une autre association (l'ADDA), qui sera l'occupant principal chargée de la sécurité et du ménage., sauf pour notre partie

En attendant Dominique est devenu « Responsable Unique de Sécurité. »

Brigitte a renégocié avec les autres associations du groupe Morillot pour le ménage. Elle a obtenu un devis de l'entreprise qui travaillait pour nous à la Salle Morillot. Elle a acheté le matériel mutualisé pour faire le ménage intermédiaire. Le coût sera divisé entre les membres du groupe.

La mairie nous a donné trois jeux de clés, et nous avons fait des copies pour pouvoir donner 2 copies à chacune de nos chorales, plus une copie pour Jean François Delmas, et une copie pour l'entreprise qui fait notre ménage.

Piano

M. Claus Habfast, chargé du patrimoine à la mairie, nous a indiqué que les nouveaux occupants de la salle Morillot seraient sans doute intéressés par notre ancien piano. Nous avons pris conseil auprès de notre accordeur, et nous avons pu vendre l'ancien piano 200€.

Nous avons pu acheter l'ancien piano de Francine Bessac pour le Lycée. Le déménagement a été fait par le Société Rota.

Le prix d'achat et le coût du déménagement vont être partagés par les chorales membres de l'Agglo

L'accordeur va nous remettre les roulettes lorsqu'il accordera le piano.

Forum des Associations

Nous avons participé au Forum cette année avec beaucoup plus de succès qu'auparavant. Est-ce qu'on était placé avantageusement, bien visible, ou est-ce que les gens ont de nouveau très envie de chanter ? En tout cas il y a eu beaucoup d'intérêt, et des recrutements ont suivi. Merci aux membres des chorales qui nous ont aidés à tenir le stand.

Rapport Financier

Brigitte présente son rapport préliminaire.

Pour le moment elle ne propose pas une augmentation de la cotisation. On en discutera lors de l'Assemblée Générale.

¹ N.B. Nous devrions utiliser ces sanitaires, et pas les sanitaires de l'ADDA, à gauche de l'entrée du bâtiment.

Assurance

L'assurance ACJ couvre nos activités et notre salle de répétition. Pour la salle Morillot nous avons souscrit une assurance de plus auprès de la MAIF, car la salle est un bâtiment historique, et donc pas couvert par l'assurance ACJ. Ce n'est pas le cas du Lycée Jean Jaurès.

Mais l'Agglo elle-même n'est pas une chorale. Il faut vérifier que les cours de la Technique Vocale et éventuellement l'activité « Vendredis Qui Chantent. » resteront assurés. (Les « Vendredis » vont devenir une activité organisée par l'Agglo une fois que le Territoire aura cessé d'exister)

(Le 10/10 Brigitte a appelé Marie Hélène Pierron, présidente du Territoire, puis, Corinne Birken, chef comptable d'ACJ.

Marie Hélène payait un forfait choral pour « Les Vendredis Qui Chantent » sans inscrire d'adhérents.

Corinne Birken, après avoir bien saisi la nature de notre association, non reconnue par ACJ, propose que l'Agglo paie un forfait pour toutes les activités (chanteries et autres). Il n'y aurait plus de forfait "chanteries" donc. Nous attendons confirmation)

Le 17/10, Brigitte a eu Marie Dubu, responsable des adhésions au téléphone. La proposition de Corinne Birken ne marche pas mais d'autres propositions sont à l'étude. Affaire à suivre.

Achats à prévoir

Armoires : Il nous faut deux armoires de plus. Dominique propose que chaque chorale ait une étagère propre.

On pourrait regarder sur 'Le Bon Coin'. Michele propose d'aller regarder à Emmaüs, Le Versoud *(Il n'y en avait pas !)*

Chaise de Chef : Nous allons acheter une chaise de chef de chœur dès possible. L'argent pour cet achat vient d'un ancien compte bancaire qui était dormant pendant plusieurs années. Brigitte a pu récupérer le solde. *(La chaise a été achetée)*

Partitions

Solveig a organisé les données enregistrées dans des fichiers EXCEL dans une base de données MySQL. Elle a dû passer un peu de temps à standardiser les orthographes et les désignations des lieux de stockage. Une interface de recherche est accessible sur le site web choraliesgrenoble.org. Solveig avertit qu'elle n'a pas implémenté une façon de mettre à jour la base de données en ligne encore, donc elle doit le faire elle-même chaque fois, directement dans la base. Il est très important que les partitions ne soient pas enlevées sans lui donner l'information.

Il va falloir réorganiser les partitions une fois que nous avons achetés des armoires. Il nous semble que la façon la plus facile est de séparer les différents groupes par des cartons de couleur. Il reste donc une ou deux jours de travail.

L'association n'a pas vocation de garder les partitions.

- Les chorales qui appartiennent à l'Agglo peuvent les prendre gratuitement.
- Nous pouvons aussi demander aux chefs de chœur de l'agglo s'il y a des lots de partitions qu'ils veulent réserver en donnant une limite de temps.

- Ensuite on peut ouvrir notre liste aux autres chorales, par une annonce à Foliphonies par exemple.

Concert de Noel.

L'organisation poursuit son cours, Christophe Jean-Baptiste a rédigé une invitation. Pour le moment nous n'avons pas beaucoup de réponses. *(Depuis la réunion nous avons reçu assez de réponses pour poursuivre)*

Solveig contactera les chorales qui ont répondu pour demander des détails de leur prestation, avec des questions formulées par Christophe, qui se charge de coordonner le programme.

(Il y a désormais 10 chorales inscrites, pour un total d'environ 290 choristes)

Jacqueline a confirmé que l'Eglise St Jean nous est prêtée sous les mêmes conditions que du temps de Francine, c'est-à-dire que nous faisons une collecte à la fin pour leurs frais.

Questions Diverses

- Vendredis qui chantent: Marie-Hélène a confirmé qu'elle continuera de s'en occuper, même lorsque le Territoire n'existera plus.
- Accord du Piano : Dominique est en contact avec l'accordeur. Il y a eu un contretemps pour lui – un incendie de ses locaux a détruit son stock. Mais il va pouvoir bientôt accorder le piano, et remettre des roulettes.
- On rappelle que toutes nos chaises doivent être stockées dans la pièce 'commune' car les autres associations s'en servent. Les pupitres qu'utilisent les choristes doivent être remises dans la bonne pièce. Attention de ne pas mélanger les affaires OSUG avec LPP. Bientôt ces pièces seront fermées à clé.

Assemblée Générale

L'AG de l'Agglo sera le vendredi 25 novembre à 18h. La convocation sera envoyée le 12 novembre alors.

L'ordre du Jour étant terminé le président ferme la réunion à 19h15.

DOMINIQUE PERILLARD Président	SOLVEIG ALBRAND Secrétaire
----------------------------------	-------------------------------